

secrétariat général

direction
des Affaires
économiques et
internationales

International

Gouvernance mondiale et financement des infrastructures

Sans infrastructures performantes, pas de réduction de la pauvreté ni de soutien à la croissance dans les pays pauvres ou émergents. Pour la Banque mondiale, c'est une conviction qui se traduit dans les chiffres : 7,4 milliards de dollars engagés dans les infrastructures en 2005, une somme qui pourrait atteindre les 10 milliards à l'horizon 2008. Mais la Banque va bien au delà du simple apport de fonds : elle collecte les connaissances et élabore les références utilisées par ses pays clients pour bâtir et mener à bien leurs projets. Pour notre ministère, c'est l'occasion de partager son expérience et d'aider au développement des pays pauvres. Chronique d'une convergence d'intérêts qui fait son chemin...

La Banque mondiale, qui réunit 184 pays, emploie environ 9 300 employés à Washington et plus de 3 000 personnes sur le terrain. Elle dispose de 100 bureaux de représentation dans les pays membres. Elle est organisée en directions générales géographiques et thématiques.

Financer, c'est bien mais cela ne suffit pas

Créée en 1944 lors de la Conférence de Bretton Woods, la Banque mondiale a pour mission de combattre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie dans les pays en voie de développement. Dans ses orientations stratégiques, la Banque souligne combien la croissance des investissements dans les infrastructures est un facteur déterminant de la réduction de la pauvreté : l'accès à des infrastructures modernes a un effet direct sur l'état de santé, le niveau d'instruction, l'approvisionnement en eau, l'accès au commerce, autant de domaines qualifiés de stratégiques par la Banque. Or, il existe un déficit grave de financement des infrastructures dans le monde. C'est particulièrement vrai dans les pays pauvres : privés d'infrastructures de transport performantes, incapables de répondre aux exigences de sûreté désormais en vigueur,

ils restent à l'écart du processus de mondialisation, voient leur niveau de pauvreté augmenter et leur croissance diminuer. Facteur aggravant, la crise des finances publiques a entraîné dans ces pays une réduction des dépenses affectées aux infrastructures. La Banque estime le besoin de financement des pays en développement à 5,5 % de leur PIB, voire 7 à 9 % pour les pays les plus pauvres. Or, actuellement, les dépenses publiques dans les infrastructures représenteraient seulement 2 à 4 % de leur PIB... Et le solde est loin d'être comblé par le secteur privé qui n'assure que 20 % du total des investissements dans ce domaine : les investissements privés dans les infrastructures sont passés de 128 milliards de dollars en 1997 à 58 milliards en 2002 et se concentrent dans quelques pays de prédilection tels que le Brésil et l'Argentine.

La Banque mondiale a investi en 2004 plus de 20 milliards de dollars au profit d'une centaine de pays. Les infrastructures représentent environ 7,5 milliards de dollars, dont 40 % pour les transports.



→ Face à cette situation, la Banque s'est dotée d'un « plan d'action infrastructures ». Celui-ci prévoit de mieux répondre aux demandes de financement des pays. Ainsi, les engagements annuels dans les infrastructures devraient augmenter de 1 milliard de dollars par an pour atteindre les 10 milliards de dollars en 2008. Mais surtout, la Banque entend mieux

assister les pays dans l'élaboration de leur politique d'infrastructures en associant à ses financements des préconisations en termes d'organisation, de méthodes, de réformes structurelles, etc. Plus qu'une banque classique, la Banque mondiale est un acteur du développement et de la pensée économique à travers le monde.

Une convergence d'intérêts entre la Banque mondiale et notre ministère

Traditionnellement axée sur les routes, la sécurité routière et les transports, la coopération avec la Banque mondiale s'élargit à d'autres secteurs clés comme la facilitation des transports et les transports urbains.

Véritable banque de la connaissance, « knowledge bank », la Banque mondiale a pour objectif de faire profiter les pays émergents des solutions les plus performantes. A la fois prêteur et prescripteur, elle fonde une grande partie de son action sur sa capacité à faire sortir des projets efficaces et à établir une doctrine. Parmi ses préoccupations : l'amélioration de la gouvernance afin d'éliminer la corruption et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques. La Banque sait que les efforts de développement les plus fructueux sont ceux qui s'appuient

sur un partage de compétences entre les acteurs institutionnels et les acteurs privés. Elle développe de nouveaux outils financiers destinés à promouvoir les partenariats public-privé. Pour le ministère, cette évolution représente une occasion d'augmenter son influence intellectuelle et de faire valoir l'expérience française, enracinée depuis des siècles dans la pratique du financement et de la gestion privés des infrastructures publiques, en partenariat avec des entreprises qui ont une longue tradition d'intervention des services publics.

Le ministère a activement participé à la réalisation du « toolkit » sur les routes. Celui-ci fournit aux pays en voie de développement des éléments de réponse et des méthodologies en matière d'entretien, de développement et de financement des routes.

→ En 2003, le ministère a repris une coopération plus structurée avec la Banque mondiale. En mai 2003 puis en juillet 2004, la DAEI a été reçue à Washington et des axes de coopération ont été définis. En septembre 2005, la directrice du département transports et développement urbain est à son tour venue en France et a eu des échanges no-

tamment avec le réseau scientifique et technique (RST). En décembre de la même année, une mission de haut niveau du ministère à la Banque mondiale a permis de présenter l'expérience française en matière de partenariat public-privé et a confirmé le grand intérêt de la poursuite et de l'approfondissement de la coopération déjà en cours.

Des échanges qui s'intensifient et des pistes d'action qui se précisent

Les politiques et stratégies menées auprès de la Banque reposent pour une grande part sur des échanges et coopérations sectorielles. Ceux-ci ont pris diverses formes, de la participation d'organismes de l'Équipement dans les enceintes gérées par la Banque à l'organisation de séminaires et journées-débat – à Paris et Washington – en passant par la réalisation d'outils pédagogiques. Pour avoir une influence sur les choix stratégiques de la Banque, le ministère cherche à développer les échanges entre ses services (RST, directions...) et les experts de la Banque. Cha-

que année, une vingtaine de chercheurs français se rendent aux États-Unis dans le cadre du « transport research Board » où ils côtoient de nombreux spécialistes de la Banque. Des interventions françaises dans les forums organisés par la Banque sont systématiquement recherchées. Et le ministère n'hésite pas à lancer des travaux spécifiques quand nécessaire : c'est ainsi qu'une étude sur les transports urbains a été lancée fin 2005 et sera présentée à un séminaire organisé par la France sur les transports urbains en septembre 2006.

Avis aux candidats : les besoins en recrutement de la Banque dans les trois prochaines années seront importants suite à des départs en retraite et au retour en force des infrastructures dans l'agenda de la Banque.

→ Le renforcement de la présence d'experts du ministère au sein de la Banque constitue un autre moyen d'augmenter l'influence française. Il y a actuellement 25 agents du ministère en poste à la Banque mondiale, contre 18 en 1998. C'est le résultat de la politique proactive développée : mises à disposition d'experts à Washington et dans les bureaux

décentralisés de la Banque (comme à Marseille), participation au concours « jeunes professionnels », recrutement direct sur des postes offerts par la Banque. Et dernièrement, le ministère a mis à disposition plusieurs experts court terme routiers pour suivre des projets d'infrastructures routières dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Banque mondiale : www.banquemondiale.org/ et les offres de postes sur l'intranet DAEI : <http://intra.daei.i2/>, rubrique « postes à l'international »

DAEI - direction des Affaires économiques et internationales
Tour Pascal A, 92055 La Défense cedex - Tél : 01 40 81 27 26 - Fax : 01 40 81 21 56
Directeur de la publication : Dominique Bureau - Rédactrice en chef : Béatrice Vinstock